

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 7 novembre 2008

Nº 2008-12-4-6

Service instructeur
Service Habitat et Solidarités Territoriales

Service consulté

AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACQUISITION FONCIERE ET AU DEVELOPPEMENT DU PARC LOCATIF PUBLIC

Résumé: Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat, sont éligibles à une subvention départementale: 5 opérations de logements aidés, pour un montant total de 174 800 €, au titre de l'aide à l'acquisition foncière et au développement du parc locatif public.

Depuis le 1er janvier 2000, le Conseil Général intervient en faveur de l'aide à l'acquisition foncière pour la création de logements locatifs publics sur l'ensemble du territoire départemental sur la base de 30% de la valeur du terrain ou de l'immeuble acquis dans la limite d'une subvention de 2 300 € par logement et des 16 premiers logements par immeuble.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Conseil Général dans le cadre de la nouvelle politique départementale de l'habitat a actualisé ses aides pour la réalisation de logements locatifs publics.

Sur le territoire de compétence du Département, l'aide forfaitaire de 2 300 € est complétée par une majoration des subventions en faveur des logements d'intégration (PLAI) et des constructions de logements aidés (PLUS) en milieu rural et dans les endroits où le marché locatif reste tendu.

- Les opérations financées en 2006 : 2 opérations qui ont obtenu la décision de financement en 2006, sont proposées dans le présent rapport (tableau joint). Elles sont éligibles à l'aide à l'acquisition foncière, dans les conditions présentées ci-après, pour un total de 13 800 €.
- Les opérations financées en 2007 : 3 opérations qui ont obtenu la décision de financement en 2007, bénéficient des nouvelles mesures incitatives liées à la nouvelle politique départementale de l'habitat : aide forfaitaire de 2 300 € majorée, dans les conditions présentées ci-après, pour un total de 161 000 €.

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

✓ sur les subventions d'aides à l'acquisition foncière et au développement du parc locatif public qui sont à prélever sur les chapitres 204, natures 2042, 20414 et 20416.

Charles BUTTNER

AIDE DEPARTEMENTALE A L'ACQUISITION FONCIERE POUR LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

2006

NATURE 20414

BENEFICIAIRE DE LA			NOMBRE DE	MONTANT DE LA
INCITION IN	MAITRE D'OUVRAGE	ADRESSE	LOGEMENTS	SIBVENTION
SOBVENION			SUBVENTIONNES	SOBVENTION
COMMUNE DE RIEDISHEIM	SAHLM SOMCO	RIEDISHEIM rue de Verdun/Joffre	3	00'006 9
			SOUS-TOTAL	00'006 9

NATURE 2042

13 800,00	SOUS-TOTAL 2006		: .	
 6 900,00	SOUS-TOTAL		:	
6 900,00	3	RIEDISHEIM rue de Habsheim	SAHLM SOMCO	ODWOS WTHVS
SOBVENION	SUBVENTIONNES			SUBVENTION
SIBVENTION	LOGEMENTS	ADRESSE	MAITRE D'OUVRAGE	BENEFICIAIRE DE LA
A - BC FNATION	NOMBRE DE			

AIDE A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS

2007

NATURE 20416

	36 800,00	SOUS-TOTAL	-		
	00,000	2		ALSACE	ALSACE
	36 800 00	7	Samoo Sal HOVE	HABITATS DE HAUTE	HABITATS DE HAUTE
_	SUBVENTION	SUBVENTIONNES			SUBVENTION
	SIBVENTION SIBVENTION	LOGEMENTS	ADRESSE	MAITRE D'OUVRAGE	SIIDVENTION
	A L BO TINGTHOM	NOMBRE DE			A - DO BOLICIANO

NATURE 2042

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION	MAITRE D'OUVRAGE	ADRESSE	NOMBRE DE LOGEMENTS SUBVENTIONNES	MONTANT DE LA SUBVENTION
LOGIEST	LOGIEST	VOLGELSHEIM rue des Pivoines	18	87 400,00
SAHLM SOMCO	SAHLM SOMCO	PFASTATT Le Château Bat E	16	36 800,00
			SOUS-TOTAL	124 200,00
			SOUS-TOTAL 2007	161 000,00
			TOTAL GENERAL	174 800,00